



SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL, ORGANISATION ET TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL

Regards critiques, pragmatiques et interdisciplinaires ancrés au Québec

La santé mentale au travail est-elle une priorité réelle ou un simple discours de façade ?

Cet ouvrage propose une lecture critique et systémique des atteintes à la santé mentale dans les milieux de travail. Il relie ces enjeux aux formes d'organisation du travail, aux rapports sociaux et aux obligations légales récentes. À rebours des approches individualistes et individualisant ces problématiques, il met en lumière la multiplicité des causes (structurelles, organisationnelles, humaines et sociales) de la détresse psychologique des travailleuses et travailleurs et les leviers visant à collectiver la prévention émanant d'un tel exercice critique.

À travers des regards croisés fondés sur une posture résolument interdisciplinaire et par la contribution conjointe du monde de la recherche et des milieux de pratique, ce livre vise à outiller tous les milieux pour penser et mettre en œuvre une prévention primaire, durable et légitimée, car dûment *collectivée*.

Ce livre s'adresse aux personnes chercheuses et professionnelles de la santé et des ressources humaines, aux gestionnaires, aux syndicalistes, ainsi qu'à toute personne engagée dans la prévention des atteintes à la santé et, conséquemment, à la transformation des organisations du travail.

Sous la direction de **Mélanie Dufour-Poirier** et **Jean-Paul Dautel**

Préface de Louise Otis

2026 | 684 pages

Collection **Organisations, ressources humaines et relations de travail** sous la direction de Catherine Beaudry, Mélanie Dufour-Poirier, Denis Harrisson et François Bernard Malo

978-2-7605-6298-1	98,00 \$	PAPIER
978-2-7605-6299-8	82,99 \$	PDF
978-2-7605-6300-1	82,99 \$	EPUB

- Chapitre 1** L'encadrement des retours au travail au service des personnes ayant un trouble de santé mentale : état des lieux et perspectives d'avenir
- Chapitre 2** Santé mentale et présentisme : état des lieux et pistes de solutions
- Chapitre 3** La prévention des atteintes à la santé : une perspective ancrée dans les principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité
- Chapitre 4** La santé mentale des femmes au travail : l'invisibilité des maux
- Chapitre 5** Travail et santé mentale dans le contexte des nouvelles formes d'organisation du travail : pour une résistance collective par le droit
- Chapitre 6** Le travail de santé comme processus de construction de la santé au travail et hors travail
- Chapitre 7** Les normes juridiques mobilisables (notamment par l'inspection) en présence de risques psychosociaux : avancées et évolutions potentielles
- Chapitre 8** L'inspection de la CNESST et la prévention des « risques psychosociaux » et de la violence : orientations et défis quant à l'utilisation des instruments légaux
- Chapitre 9** Mobilisation des normes internationales relatives au droit de la protection de la santé au travail
- Chapitre 10** Une vision comparée des normes juridiques encadrant l'obligation de prévention des atteintes à la santé mentale : l'exemple de la législation belge
- Chapitre 11** Point de vue intégrateur du CCTM : le dialogue social et le paritarisme, un rempart pour faire face aux enjeux de santé psychologique
- Chapitre 12** Santé au travail : intervenir en prévention primaire pour prévenir les problèmes de santé mentale
- Chapitre 13** Les risques psychosociaux du travail et leur prévention en contexte québécois : une expertise développée depuis plus de 25 ans à l'INSPQ
- Chapitre 14** Le collectif des associations sectorielles paritaires (ASP) en matière de prévention des atteintes à la santé mentale au travail
- Chapitre 15** La bienveillance de mon employeur en santé mentale
- Chapitre 16** Santé, santé mentale au travail et transformations des milieux de travail : quels besoins et pistes de solution pour les gestionnaires en ressources humaines ?
- Chapitre 17** L'impuissance des proches et des employeurs face à la maladie mentale : du pareil au même !
- Chapitre 18** Point de vue de la Fédération des chambres de commerce du Québec

- Chapitre 19** La parole bienveillante des cadres : comment se soucient-ils des RPS ? Le cas de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
- Chapitre 20** Point de vue de la présidence de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Chapitre 21** La prise en charge et la prévention syndicales des atteintes à la santé mentale : quels défis et pistes de solution relever ?
- Chapitre 22** Le Réseau des délégués sociaux de la FTQ : une pair aidance au service d'une gestion syndicale optimale des situations d'urgence dans les milieux de travail
- Chapitre 23** Point de vue du Conseil régional du Montréal métropolitain de la FTQ
- Chapitre 24** Point de vue de la deuxième vice-présidence de la CSN
- Chapitre 25** Les réseaux d'entraide de la CSN : entre perspectives historiques et perspectives d'avenir ?
- Chapitre 26** Point de vue du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)
- Chapitre 27** Se réapproprier collectivement l'organisation du travail : une démarche syndicale proactive en santé mentale au travail à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Chapitre 28** La créativité, l'innovation et l'intervention ergonomique pour mieux faire face aux problèmes complexes de santé mentale au travail
- Chapitre 29** Comment faciliter le retour au travail des personnes présentant des problèmes de santé psychologique ?
- Chapitre 30** Comprendre la prévention de la santé mentale au travail sous l'angle de l'entraide syndicale : le cas des délégués sociaux de la FTQ
- Chapitre 31** La campagne « Tout cela n'est pas dans ta tête » de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) : comprendre un problème collectif
- Chapitre 32** Prévenir les situations de travail à risque pour la santé mentale en milieu scolaire : le cas d'un dispositif novateur mis en place avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
- Chapitre 33** PARTÉO. Vers une approche biopsychosociale de la gestion de l'invalidité et du retour au travail
- Chapitre 34** Innovation collaborative pour la santé au travail : le modèle de la Ville de Lamentin
- Chapitre 35** Travail, santé mentale et opérationnalisation d'une démarche de prévention : des articulations indissociables à refonder

MÉLANIE DUFOR-POIRIER, Ph. D., est professeure titulaire en relations du travail à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.

JEAN-PAUL DAUTEL, Ph. D., est avocat et professeur en santé et sécurité au travail au Département de relations industrielles de l'Université du Québec en Outaouais.

Avec la collaboration de Valérie Albert, Guylaine Auger, Juan Marcelo Balboa Gallardo, Geneviève Baril-Gingras, Marie-Ève Beauchamp Legault, Virgile Beaudoin, Catherine Beaudry, Simon Beaudry, Serge Beaulieu, Maude Benoit-Charbonneau, Christian Bergeron, David Bergeron-Cyr, Marie-Pier Bernard Pelletier, Caroline Biron, Nadyne Bolduc, Thérèse Chabot, Nicolas Chaignot Delage, Carole Chénard, Maude Cormier-Gladu, Rachel Cox, Sandra Damien, Vanessa De Greef, Caroline Delisle, Stéphanie Demers, Andrée-Anne Deschênes, Sébastien Duvergé, Isabelle Feillou, Yannick Feiter-Murphy, Isabelle Fortier, Anouk Frenette-Tremblay, Charles Gagné, Marc Gagnon, Marie-Josée Garand, Daniel Gauthier, Émilie Giguère, Alain Godmaire, Louise Grenier, Fatiha Haouara, Denis Harrison, Valérie Hervieux, Jeffrey Hilgert, Valérie Janssen, Marc-Édouard Joubert, Salima Kamoun, Lydie Koblan-Huberson, Imane Zineb Lahrizi, Jean-Philippe Lamonde, François Lamoureux, Jean-François Lapointe, Isabelle Lebrun, Catherine Le Capitaine, Vincent Leclair, Florence Lecours-Cyr, Marie-Josée Lemieux, Maude Lessard, Dominique Lhuillier, Sylvie Malette, François-Bernard Malo, Lucie Marcotte, Martine Nadon, Nektaria Nicolakakis, Kathy Otis, Louise Otis, Marc-André Pedneault, Mariève Pelletier, Marie-Claude Perreault, Magali Picard, Jean-François Piché, Sophie Potvin, Jérôme Prairie, Daniel Prud'homme, Geneviève Ruel, Sandra Salvoni, Mouhamadou Sanni Yaya, Marie-Pascale Sassine, Pascal Tanguay, Edith Tessier-Grenier, François Thivierge et Simon Viviers.